

Promouvoir l'égalité

L'égalité est tout le contraire du pouvoir et du contrôle. En plus de la non-violence, des partenaires vivant dans l'égalité :

Recherchent des résolutions de conflit mutuellement satisfaisantes et sont prêts à faire des compromis

Sont positifs et compréhensifs sur le plan émotif, écoutent sans porter de jugement

Soutiennent les objectifs de vie et respectent le droit d'avoir ses propres émotions, activités et opinions

Partagent les responsabilités parentales, et sont un modèle non violent positif pour les enfants

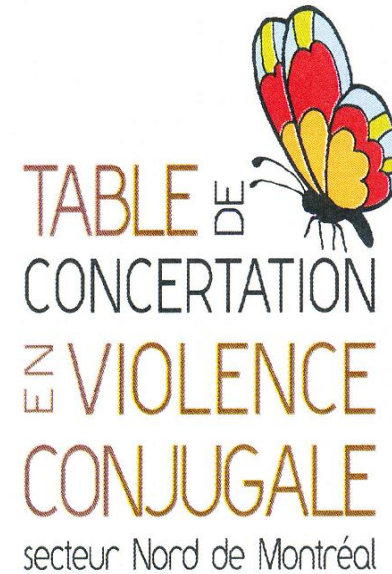
Se mettent d'accord sur une distribution équitable des tâches, prennent les décisions familiales importantes ensemble

Prendent des décisions monétaires ensemble et s'assurent que les deux partenaires sont avantagés par les arrangements financiers

Reconnaissent quand leurs rapports deviennent violents et communiquent ouvertement et honnêtement à ce sujet

Demandent de l'aide et utilisent les ressources communautaires pour obtenir de l'information et du soutien

Face à la dualité – violence de guerre & violence conjugale



Par
Ghayda Hassan, Ph.D.
Sarah Ousman

Dualité de la violence:

Lot d'expériences de détresse
durant le refuge

Violence conjugale

Apprendre à
connaître tous tes
droits en tant que
réfugiée

Et

Tous tes recours
pour arrêter la
violence

La violence conjugale

La violence conjugale est un exercice abusif du pouvoir par lequel l'un des partenaires cherche à contrôler l'autre en utilisant différents moyens pour maintenir la personne dans un état d'infériorité ou pour la forcer à adopter des comportements conformes à ses souhaits.

La violence conjugale résulte de séries d'actes répétitifs qui suivent un cycle ascendant incluant notamment :

- Le recours à la pression et à la menace
- Le recours à l'intimidation
- La violence psychologique
- L'isolement
- L'utilisation des enfants
- L'invocation du privilège masculin
- L'abus économique

La violence faite aux femmes n'inclut pas toujours de la violence physique.

Quelques facteurs de risque de la violence conjugale

- Isolement social et absence de connaissance des langues du pays
- Séparations familiales et tensions autour des enfants
- Emploi ou pouvoir social et économique accrus de la conjointe
- Déqualification professionnelle et statuts précaires
- Problèmes de consommation chez le conjoint
- Exclusion/marginalisation et discrimination
- Chômage du conjoint
- Difficultés économiques et agents stressants associés

La violence n'est jamais acceptable!

En cas d'urgence, n'hésitez pas à contacter

SOS Violence conjugale

1 800 363-9010

(24 heures sur 24 / 7 jours sur 7)

Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

composez le 911

Pouvoir et contrôle exercés sur les femmes immigrantes

Adaptation de Power and Control Wheel, Domestic Abuse Intervention Project, Duluth, Minnesota

Abus physique

- Pousser, bousculer, frapper, donner des coups de pied, lui tirer les cheveux
- Lui tordre un bras, la mordre, la faire tomber, utiliser une arme contre elle

L'isolement

- L'isoler de ses amis, de sa famille ou de ceux/celles qui parlent sa langue
- Ne pas lui permettre d'apprendre le français

Agression émotionnelle

- Mentir par rapport à son statut d'immigration
- Écrire à sa famille des mensonges sur elle
- Lui adresser des insultes racistes

Abus économique

- Menacer de la signaler à l'Immigration si elle travaille « sous la table »
- Ne pas lui permettre de suivre des formations d'emploi ou d'étudier

Agression sexuelle

- L'insulter en la traitant de « prostituée » ou « de pute »
- Lui reprocher d'avoir une histoire de prostitution dans ses papiers légaux

Utilisation des enfants

- Menacer de prendre les enfants et de les emmener à l'extérieur du pays
- Menacer de signaler ses enfants à l'Immigration

Intimidation

- Cacher ou détruire des documents importants (ex. passeport, carte d'assurance maladie, NAS, etc.)
- Détruire les seuls biens qui lui restent de son pays d'origine

Utilisation du privilège de citoyen ou de résident

- Ne pas remplir les documents nécessaires afin de légaliser son statut d'immigration
- Retirer ou menacer de retirer les papiers remplis pour sa résidence

Menaces

- Menacer de la faire déporter en la dénonçant à l'Immigration
- Menacer de retirer sa demande pour la régularisation de son statut à l'Immigration